

Des agricultures africaines face à de difficiles transitions

Georges Courade¹ et Jean-Claude Devèze²

Résumé

Les européens ont conduit avec succès la modernisation leurs agricultures familiales et la diminution drastique du nombre de leurs paysans. L'Afrique au Sud du Sahara verra-t-elle le même type d'évolution ? Les situations actuelles et les évolutions des sociétés rurales africaines sont très diverses, mais leurs capacités d'adaptation à des contextes défavorables ont des limites alors que les risques de surexploitation des ressources naturelles, d'accroissement de la pauvreté et des inégalités, de multiplication des migrations mal maîtrisées augmentent.

Cette introduction aux articles de ce numéro essaie de présenter les enjeux du devenir de ces agricultures et les difficiles transitions qu'elles doivent conduire. Si celles-ci ne s'inscrivent pas dans des politiques publiques cohérentes, reposant sur des compromis négociés avec les leaders agricoles, applicables grâce à la mobilisation des moyens nécessaires, alors l'Afrique continuera à être mal partie.

L'Afrique sub-saharienne regroupe 750 millions d'habitants en 2005 dont les deux tiers sont des ruraux vivant dans des villages de moins de 2 000 habitants³. Ces ruraux se consacrent encore en majorité principalement à l'agriculture et à l'élevage dans le cadre d'unités familiales aux structures sociales diverses. Peu productives par actif (Mazoyer, Roudart, 1997), ayant souvent du mal à assurer en permanence la sécurité alimentaire des familles, elles peinent pour dégager des ressources monétaires permettant d'assurer un niveau de vie décent à leurs membres et pour s'adapter aux diverses évolutions.

L'avenir des agricultures familiales africaines reste préoccupant, après plus de cinquante ans d'aide au développement, malgré les efforts accomplis et les mises en garde, à l'exemple de celle de René Dumont dans *L'Afrique noire est mal partie*. Les paysans continuent à se débattre face à des mutations difficiles à maîtriser, avec des risques croissants de marginalisation aux conséquences redoutables aux plans économique, environnemental, politique et humain. Et pourtant, pour diminuer pauvreté et inégalités, éradiquer malnutrition et risque chronique de disette, favoriser un accès à des services sociaux de qualité et des conditions de vie décentes aux ruraux africains, le devenir de ces populations doit constituer une priorité des politiques publiques.

Ce dossier se propose d'éclairer les enjeux des mutations futures de ces agricultures familiales paysannes (AFP) qui cherchent à résister aux chocs qui les affectent et à les surmonter (*résilience*), à s'adapter aux évolutions de leur environnement et à maîtriser

¹ . Géographe. IRD, Université de Paris 1 –Iedes.

² . Agroéconomiste, Paris.

³ Ces chiffres sont des ordres de grandeur vu les biais statistiques (comme par exemple les différences de nombre d'habitants adoptés comme seuil pour définir la ville selon les pays).

les changements indispensables à leur pérennité. Quatre thèmes ont été privilégiés dans les articles retenus : la sécurisation des activités productives et des populations rurales face aux risques et incertitudes qu'elles perçoivent ; l'évolution des systèmes agraires et l'adoption d'innovations technologiques et sociales par les agriculteurs et les éleveurs ; le rôle des organisations paysannes face aux pouvoirs locaux, nationaux et internationaux ; enfin des réflexions sur le type de politiques publiques à mettre en œuvre pour réussir la transition de ces agricultures vers une meilleure insertion économique.

LA MAJORITE DES AFRICAINS AU SUD DU SAHARA SONT DES RURAUX PAUVRES

L'Afrique est en majorité rurale et le restera encore un certain temps. Si l'on en croit le *2005 World Population data sheet (Population Reference Bureau)*, la référence en la matière, la population rurale d'Afrique subsaharienne approche le demi milliard en 2005 : 50 % de la population de l'Afrique australe étaient des ruraux, mais 60 % en Afrique de l'Ouest, 65 % en Afrique centrale et 76 % en Afrique orientale. Et les pays les plus ruraux sont aussi les plus isolés, sans accès à la mer. Dépassaient les 75 %, le Burundi (91 %), l'Ouganda (88 %), le Malawi (86 %), la populeuse Ethiopie (85 %), le Lesotho, le Rwanda, le Burkina Faso et le Niger. Entre 1950 et 2020, la part de la population rurale africaine (incluant Maghreb et Machrek) a progressivement lentement baissé, passant de 85 % en 1950 à 55 % en 2005 ; on attend un chiffre autour de 50 % en 2025, soit plus que ce qu'annonçaient les discours sur l'urbanisation « galopante ». La transition démographique (diminution de la natalité) touchant d'abord les villes, la population rurale continue d'augmenter malgré les nombreux départs des jeunes loin de leurs campagnes d'origine. Les migrations vers d'autres zones agricoles, les villes ou l'international sont en partie compensées par des migrations de retour de néo-citadins pris dans la tourmente de la crise urbaine ou de ruraux chassés des zones traditionnelles d'accueil avec la montée d'une autochtonie violente ou des reconduites importantes à la frontière (Afrique du sud, Côte d'Ivoire, Kenya, Nigeria).

Selon les estimations de la Banque mondiale, 217 millions de personnes vivaient en Afrique subsaharienne avec moins d'un dollar par jour en 1987 et ce chiffre est passé à 291 millions en 1998. Mais la pauvreté touchait plus les ruraux que les citadins, avec de fortes nuances cependant, selon les pays. En Afrique occidentale et centrale, si 74 % des pauvres étaient ruraux, l'incidence de la pauvreté selon les critères de la Banque mondiale pouvait être plus de deux fois supérieure en milieu rural qu'en ville en Côte-d'Ivoire, en Guinée Bissau et en Centrafrique, mais trois fois supérieure au Sénégal, en Mauritanie, en Gambie ou au Burkina Faso (Fida, 2001). Ces inégalités donnent à des villes comme Ouagadougou, Nouakchott ou Dakar une forte attractivité sur les campagnes malgré un chômage massif.

Il est intéressant de noter qu'au Niger, les ménages les plus pauvres sont les agriculteurs de subsistance qui n'ont pas d'animaux. La pauvreté diminue quelque peu dans ce pays avec la possession de chèvres et de moutons, et encore plus, si l'on y ajoute bovins et chameaux ! En Côte d'Ivoire en 1995 (Fida, 2001), l'on aurait, contrairement à ce que l'on pensait, autant de pauvres chez les planteurs de café et cacao (34 %) que chez les producteurs de vivriers (31 %). En Afrique orientale et australe (Fida, 2001), il y avait plus de 75 % de ruraux pauvres au Rwanda, au Malawi, en Zambie et à Madagascar et les disparités avec la situation des urbains étaient considérables pour le Rwanda, l'Ouganda ou le Zimbabwe. Dans cette région, il est

important de souligner que la majorité des ruraux pauvres se trouvent dans des zones à forte densité démographique.

La féminisation de la pauvreté reste aussi une réalité. Les femmes gagnent la plupart du temps moins de revenus que les hommes, travaillant dans des conditions éprouvantes (travail manuel intense, longues marches, etc.). Elles sont de plus en plus contraintes de rechercher des revenus complémentaires pour faire face à des dépenses indispensables de la famille. Elles restent souvent plus vulnérables que les hommes aux risques en raison de leur statut social et des pesanteurs culturelles.

Un quart seulement des terres arables potentielles seraient en culture selon la FAO ; si les zones arides et semi-arides occupent plus de 43 % de la superficie totale, les zones plus humides représentent cependant 38 % (Dixon, Gulliver, 2001). 70 % de la population totale de l'Afrique de l'Ouest vivraient dans ces zones relativement favorables alors que la moitié de celle de l'Afrique orientale et australe sont dans des zones soumises au risque de sécheresse. Ceci pose la question de l'intérêt d'accompagner des migrations pour réduire la pression foncière dans les zones rurales trop peuplées par rapport à leurs potentialités agricoles.

Si les agriculteurs nationaux assurent encore en très grande partie l'alimentation de villes en expansion, par contre, bien des pays recourent de plus en plus à des importations alimentaires. Par ailleurs, leurs productions agricoles deviennent de moins en moins concurrentielles par rapport à celles de pays aux agricultures « mécanisées » et « chimisées », plus ou moins subventionnées, d'où un risque croissant de marginalisation

Les multiples projets et programmes de développement rural, comme les politiques agricoles menées⁴ depuis plus de cinq décennies, ne semblent pas avoir partout donné tous les résultats attendus, d'où un découragement des agences de développement qui ont réduit les aides dans ce secteur considéré comme difficile. Est-il donc raisonnable de s'appuyer encore sur ces agricultures familiales en difficulté pour fonder une croissance soutenue et éradiquer la pauvreté ? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de mieux comprendre leurs logiques souvent complexes.

Des agricultures familiales dont il faut prendre en compte les logiques

L'agriculture familiale paysanne peut être définie comme une organisation de modes de vie et de production caractérisées par les liens étroits existants entre les activités sociales et économiques, les structures de la famille⁵ et les conditions locales (terroirs, groupes d'appartenance). En fait la diversité des associations ou dissociations d'activités (agriculture/sylviculture/élevage), des modalités d'adaptation aux contraintes naturelles (recours par exemple à la jachère là où la terre est encore en abondance), des modes d'organisation sociales, etc., conduisent à une multiplicité de systèmes agraires. Spécifiques à un « pays » (petite région), ils reflètent les choix et la dynamique d'une communauté particulière face à son environnement naturel, à la pression foncière, aux facteurs extérieurs...

La mobilisation du travail domestique y est centrale et les mécanismes d'entraide propres aux sociétés communautaires importants, même s'ils se restreignent. Des

⁴ En fait, plus souvent proclamées que mises en œuvre ou définies en creux du fait d'un certain laisser faire.

⁵ Cette définition s'inspire de celle proposée par J-F Bélières *et al* dans une communication au séminaire de Ouagadougou « pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux » du 19 au 21 mars 2002, intitulée « Agricultures familiales en Afrique de l'Ouest : quel avenir dans un contexte libéralisé ? ».

cultures spécialisées comme le coton, le riz, le café ou le cacao peuvent apporter les revenus monétaires les plus importants, mais les diverses sources de revenu, provenant d'autres cultures, de l'élevage, du commerce, de l'artisanat, du travail salarié, s'avèrent aussi souvent primordiales. Migrations temporaires ou permanentes appartiennent à la gamme des ressources possibles et les transferts d'argent des migrants permettent la survie de bien des familles sahéliennes ou du pourtour de l'Afrique du Sud.

Les niveaux de décision y sont multiples et pas toujours coordonnés par l'aîné, le chef de ménage ou le chef d'« exploitation ». Si les femmes d'un ménage polygame travaillent les champs du mari, elles disposent de leurs parcelles et souvent du produit qu'elles récoltent et vendent pour nourrir leurs enfants comme dans les *Grassfields* du Cameroun. Au sein d'une concession familiale dans le Sahel (pays gourmantché au Burkina Faso, par exemple), on peut distinguer différents niveaux de décision selon les fonctions à assurer (Ancey, 1979) : affectation des parcelles, production, gestion des greniers, préparation et organisation des repas, utilisation des ressources monétaires tirées de la vente des produits agricoles ou de l'épargne sous forme d'animaux...

Cette agriculture familiale, là où elle n'a pas été bousculée par les interventions extérieures comme l'implantation d'agro-industries et de grands projets d'irrigation, reste liée à un genre de vie paysan, à des rites agraires, à des normes communautaires pour ordonnancer les travaux communs... C'est ainsi que l'ensemble de la communauté tend, dans bien des cas, à optimiser l'usage des potentialités, à user au mieux de la diversité génétique (connaissance des variétés de mils adaptées aux différents sols ou à la conjoncture climatique par exemple) et physique (sols lourds et légers, argileux et sableux ou en pente douce ou brutale).

L'Afrique est une région d'agriculture féminine «par excellence» (Boserup, 1970). Les femmes représentent en effet la plupart du temps plus de la moitié de la main-d'œuvre agricole. Leur position centrale dans la production va de pair avec une discrimination pour accéder à l'éducation et à la formation, aux technologies de base et aux ressources nécessaires, notamment financières et foncières. Non seulement, elles travaillent plus longtemps que les hommes, mais leur charge de travail, en raison de leurs multiples rôles, impose des obligations de temps strictes et incompressibles. Des compromis délicats sont à trouver entre leurs responsabilités dans la production économique, la maternité, l'éducation des enfants et la gestion du ménage, qui revêtent une importance particulière étant donné ces exigences simultanées et concurrentielles sur leur temps de travail. Les sources et les utilisations des revenus sont de plus en plus séparées en fonction des sexes⁶.

Les femmes consacraient presque trois fois plus de temps au transport domestique (eau, bois de chauffe et produits de récolte à moudre) que les hommes. Sans être propriétaire ou chef de famille, la femme participe de manière notoire et souvent gratuite, aux opérations culturales sur les champs de leurs maris. Leur participation au niveau de l'exercice du pouvoir est limitée même si des organisations féminines leurs permettent peu à peu de renforcer leur influence. Rares sont les observateurs de l'Afrique qui ne soulignent le levier que constituerait leur plus grande implication dans les instances de décision. Ceci renvoie à une évolution à la fois vers plus d'individuation, qui est lente en milieu rural, sauf circonstances particulières (décès du

⁶ Non seulement la production vivrière est, aujourd'hui, partiellement entre les mains des femmes, mais le petit élevage, les productions de légumes et de fruits, la confection de produits préparés à destination du marché urbain ou extérieur sont de plus en plus source de revenus propres.

mari, migrations, etc.) ou situations spécifiques (agriculture urbaine, maraîchage) et vers un meilleur partage de responsabilités dans la famille et localement.

La place des cadets de famille et des jeunes agriculteurs n'est pas toujours enviable comme l'ont montré certains auteurs du numéro 214 d'Afrique Contemporaine sur les jeunes ruraux. Les chefs d'« exploitation » sont souvent assez âgés, peu prêts à prendre en compte les projets des plus jeunes, exploitant la rente foncière en accord avec des migrants aux dépens de leurs enfants... Il est important donc de suivre l'évolution des rapports intrafamiliaux et intergénérationnels (cf. JP. Chauveau, 2005).

Les logiques anti-aléatoires, sociales et économiques, sont imbriquées au sein des exploitations familiales, d'où l'importance de comprendre les stratégies d'acteurs et de discerner ce qui relève d'un accident climatique, des réponses aux signaux économiques, des réactions à des événements familiaux ou villageois ou de l'attrait pour une innovation technique.

A l'échelle des Etats du Sahel, on peut mesurer l'effet de divers risques et l'impuissance relative de l'État pour aider les communautés à y faire face. Ici, sécheresses cycliques ou irrégularités des pluies ou inondations réduisent la production agricole. Là, parasites, ravageurs et criquets pèlerins constituent des risques sporadiques ou permanents provoquant des pertes de récoltes et des dégâts sur les pâturages dans certaines régions comme en 2004. Ceci s'ajoute selon les cas à la perte de fertilité des sols, aux maladies endémiques peu contrôlées, à la baisse des cours sur les marchés internationaux et à la gestion déficiente de certaines filières pour aboutir à une chute de production comme pour la filière arachide au Sénégal. La libéralisation mal conduite de certaines filières de cultures de rente a parfois contribué à leur désorganisation comme dans le cas du coton au Tchad. Conflits politiques, différends éleveurs-agriculteurs, vols de bétail n'arrangent pas la situation. Et à certaines périodes, l'addition des risques souligne la vulnérabilité des communautés. C'est le cas en période de soudure, période qui voit les greniers vides alors que le travail agricole bat son plein en saison des pluies (cf. P. Janin dans ce numéro). Les prix du sac de mil et de sorgho sont au plus haut alors que l'on manque de revenus disponibles. Difficile de payer les traitements médicaux ou les frais de scolarisation des enfants puisque l'on ne vend la récolte qu'en octobre-novembre.

La réduction des risques est obtenue de diverses façons. Ainsi, au plan économique, ce peut être par une diversification des activités et des sources de revenu et par le maintien d'un certain degré d'indépendance par rapport au marché. Au plan agronomique, les paysans recourent à des associations culturales nombreuses, à la gestion des arbres et arbustes utiles apportant ombrage ou maintenant le potentiel hydrique et nutritif du sol, à diverses astuces pour produire en contre-saison ou faire des cultures « dérobées ». Et pour restituer au sol les éléments nutritifs qu'on lui a pris, de très nombreuses techniques sont mobilisées en zone dense (hauts plateaux bamiléké, plateau amhara en Ethiopie, collines du Burundi) qui relèvent d'un savoir agronomique certain.

La connaissance des qualités des sols et des pâturages, l'association des cultures, la sélection des arbres d'ombrage ou de rapport, l'usage optimal des variétés de semences traditionnelles rustiques, l'amélioration des jachères, les techniques de conservation des sols et d'amélioration de la fertilité (cf. tableau ci-après) montrent que ces paysans disposent de savoirs et savoir-faire multiples. Ces derniers ont été trop souvent ignorés par ceux qui sont censés appuyer ces populations rurales.

Tableau 1 : Exemples de techniques de conservation du sol et des eaux et d'amélioration de la fertilité des terres⁷

Pays et région	Pluviométrie mm	Techniques	Cultures pratiquées
Pays mossi Burkina faso	400- 700 mm	Diguettes de pierre, terrasses de pierre, poquets (<i>zai</i>)	sorgho, mil
Monts Mandara Cameroun	400 – 1 000mm	Terrasses en gradins, banquettes de pierre	Sorgho, arachide, mil
Cap Vert Santo Antanoa	400 – 1200mm (en altitude)	Terrasses de pierres sèches (murets de 1 à 2m de haut), bassins rectangulaires (2m * 4m)	Mil, maïs, coton
Plateau de Jos Nigeria	1 000 – 1500 mm	Terrasses en gradins avec murets de pierre, billons rectangulaires (<i>sagam</i>) buttes	Mil, maïs, haricots
Sénégal	400-700 mm	<i>Faidherbia</i> (ou <i>acacia</i>) <i>Albida</i> : fixation de l'azote, enrichissement du sol (paillis avec ses feuilles) et protection des plantes des effets de la chaleur	sorgho, mil
Ader Doutchi Niger	300-500 mm	Diguettes de pierre, poquets (<i>tassa</i>)	Sorgho, mil

En résumé, ces agricultures, sophistiquées sur le plan agronomique et riches sur le plan botanique (Reijnntjes *et al*, 1995), cherchent à jouer à plein des complémentarités des cultures et des terroirs comme de l'agroforesterie ou des opportunités de marché. Si l'*Acacia Albida*, les *semis en poquet*, les cultures en terrasse ou le *sorgho mouskouari* ont été de longue date célébrés, ces « découvertes techniques » africaines, fort utiles dans une perspective durable, n'ont pas toujours été assez prises en compte. Ces savoir-faire en phase avec chaque situation peuvent expliquer des résistances ou réticences aux innovations mal adaptées aux conditions écologiques locales, comme la culture pure et continue ou le « paquet technologique » d'intensification porteur de risque monétaire.

Cet auto-développement technologique a pourtant ses limites. Toute la communauté ne dispose pas de l'ensemble des savoirs (plantes médicinales, qualité et utilité de certains arbres, plantes de famine ne sont pas connus de tous) et certains ont été oubliés (pratique du *zai* dans certaines régions du Burkina Faso par exemple). Le savoir des agriculteurs est limité à ce qu'ils observent, comprennent et expérimentent, d'où un capital de connaissances qui n'est pas nécessairement partagé avec l'ensemble d'une communauté villageoise, siège de nombreuses inégalités de patrimoine et de statut. L'érosion génétique entraîne aussi la disparition des pratiques agricoles liées aux variétés disparues.

L'augmentation de la population, souvent en lien avec des migrations (par exemple du Sahel vers les savanes ou des hauts plateaux vers la forêt ou les terres basses), aboutit souvent à une pression foncière telle que les méthodes culturales ou pastorales connues sont remises en cause ; ainsi la diminution de la jachère entraîne une baisse de fertilité des sols (*cf.* Ph. Jouve dans ce numéro) et le surpâturage, en lien avec la pression des agriculteurs pour la mise en culture des pâturages (*cf.* F. Jullien dans ce numéro), diminue les possibilités de nourrir les animaux. Des stratégies innovantes sont souvent expérimentées par les agriculteurs ou éleveurs, mais ils ne sont pas toujours en mesure

⁷ . Adapté de Fida, 2001, évaluation de la pauvreté rurale en Afrique de l'Ouest et du Centre, p.54.

de résoudre seuls, leurs problèmes face à une évolution rapide de leur environnement économique, écologique ou même social.

D. Bryceson (1999) a pu parler de « dépayssannisation », de destruction d'un genre de vie paysan avec la montée du taux d'urbanisation, le recul de la polyculture rente-vivrier, la remise en cause du caractère familial du travail sur l'exploitation et celle de l'enracinement villageois. Elle relevait que près de 40 % des revenus des exploitations rurales provenaient d'activités non agricoles. On peut estimer pourtant que ce processus⁸ est loin d'être à l'œuvre partout et que la majorité des populations agricoles gardent un contrôle sur leurs moyens de production (terre, travail).

La colonisation a aussi marqué cette agriculture de trois manières essentielles, par l'introduction de la culture de rente liée à l'impôt de capitation, par la récupération des meilleures terres pour y développer des grandes fermes blanches (Afrique orientale et australe surtout) et des complexes agro-industriels à main-d'œuvre salariée et par le drainage de celle-ci vers les plantations villageoises ou agro-industrielles. Une nouvelle géographie s'est inscrite dans l'espace entre zones « mises en valeur » et régions fournissant de la main-d'œuvre à l'intérieur des pays ou dans certaines sous-régions, avec des risques pour tous quand survient une crise politique.

Un nombre important d'agriculteurs vit déjà autour ou dans les villes et les grandes agglomérations de la région qui abritent une population urbaine totale estimée à plus de 250 millions de personnes. Le total des producteurs agricoles des zones urbaines est estimé à 11 millions de personnes (Egziabher, *et al*, 1995). Leur système d'exploitation repose le plus souvent sur le maraîchage commercial, l'élevage laitier et l'engraissement de bétail. L'agriculture à temps partiel est aussi pratiquée par les urbains pauvres pour couvrir une partie de leurs besoins alimentaires. A l'origine, fortement stimulée par la crise des années 90, cette agriculture est devenue pérenne parce qu'elle participe de stratégies économiques anti-risque dans le cadre de la gestion de la fertilité (utilisation des déchets d'élevage et d'ordures ménagères dans les jardins), des calendriers de travail (vivrier-maraîchage) et des complémentarités entre productions rurales et urbaines.

Ce qui précède conduit à souligner la diversité de ces agricultures familiales et donc à essayer de proposer des repères pour caractériser leur situation complexe.

Des agricultures entre résilience, adaptation, régression et changement...

Plusieurs articles de ce numéro permettent de décrire les situations contrastées de ces agricultures familiales africaines, avec des situations délicates, dans la plupart des cas, du fait des *aléas* climatiques, de la pression foncière croissante (Ph. Jouve, P. Janin, F.Fauquet et A.Morel dans ce numéro), mais aussi d'un environnement économique insécurisé. Ces analyses permettent aussi de percevoir comment agriculteurs et éleveurs essaient de réagir aux évolutions du contexte dans lesquels ils doivent vivre.

Les pasteurs du Tchad (F Jullien dans ce numéro) ont du mal à sauvegarder leur mode de vie basé sur la mobilité de leur élevage faute de points d'eau leur permettant d'accéder à des nouveaux pâturages, d'où des migrations allant de plus en plus vers le sud, sources de tensions avec les agriculteurs dont le front agricole progresse vers le nord. L'auteur souligne l'importance des efforts en faveur d'une hydraulique pastorale

⁸ . Heather, J., (2004), "Subsistence and Control: the Persistence of the peasantry in the Developing World", *Undercurrent*, vol.1, n°1, pp.55-65.

implantée en concertation avec les divers usagers et les autorités (Bonnet *et al*, 2005) pour permettre d'améliorer cet élevage transhumant, de prévenir les conflits et de faire face aux *aléas* climatiques.

Les agriculteurs et les éleveurs de la vallée d'Aréwa au Niger (F. Fauquet et A. Morel dans ce numéro) cherchent à résister aux conséquences de la sécheresse et à éviter leur marginalisation du fait de la crise écologique et de la pression foncière en innovant : élevage caprin semi-intensif, boisement en nem pour se procurer du bois de feu. Cette résistance pour sauvegarder un mode de vie dans le milieu d'origine et surmonter les chocs survenant dans leur environnement peut être assimilée à un phénomène de résilience comme les auteurs le proposent dans leur titre.

Le risque d'insécurité alimentaire constitue une variable récurrente des petites exploitations en milieu sahélo-soudanien (P. Janin dans ce numéro). A cet égard, la soudure alimentaire semble constituer un bon critère d'analyse de la situation d'agricultures familiales en situation de risque. Il faut aussi noter l'apparition de zones régulièrement excédentaires en vivier et surtout d'agriculteurs capables de commercialiser des surplus importants produits pour la vente sur le marché.

Les profondes transformations qu'a connues l'agriculture du Sud du Mali au cours des dernières décennies attestent de l'intérêt des multiples fonctions assurées par la Compagnie Malienne de Développement des Textiles, en plus de la transformation et de la commercialisation du coton (*cf.* M Dufumier et S Bainville dans ce numéro). Le système de production coton-vivier, en lien avec le crédit agricole, a facilité la mise en œuvre d'une véritable révolution agricole : l'agriculture sur abattis-brûlis est remplacé progressivement par la culture continue grâce à une étroite association avec l'élevage. L'ouverture de pistes a permis à certaines exploitations d'initier de nouvelles cultures commerciales. Ces transformations n'ont cependant affecté qu'une partie du Sud du Mali et nombre de familles sont encore sous-équipées. Face aux récentes baisses de prix du coton une plus grande diversification est à prévoir au sein des plus grandes exploitations. Dans le Nord de la région, les ressources fourragères viennent à manquer.

Le désengagement progressif de la CMDT de ses fonctions de développement rural et ses perspectives de privatisation en 2008 posent, pour les auteurs, la question de la prise en charge des fonctions de services publics (financement, entretien des infrastructures, gestion des ressources naturelles...) que la CMDT s'apprête à délaissier. Les besoins des agriculteurs dans ce domaine sont encore nombreux et l'on peut douter de la capacité du secteur privé ou des organisations de producteurs à y répondre.

Les agriculteurs du Cameroun du Nord (*cf.* J.C. Devèze dans ce numéro) ont aussi adopté en majorité des innovations liées au système de production coton-vivrier. Il s'agit de changements majeurs sur plusieurs plans : adoption de nouvelles techniques mobilisant des intrants et des équipements, accès au crédit à travers la filière coton et établissement d'un lien contractuel avec une agro-industrie travaillant dans la durée (avec un risque de dépendance excessive vis à vis de celle-ci). Cependant la filière coton ne suffit pas à régler tous les problèmes d'une région très inégalement peuplée, avec de petites exploitations, ne bénéficiant plus d'un accompagnement des migrations, d'où des risques de conflits croissants mal régulés par des autorités qui ne proposent ni des solutions équitables pour régler les problèmes au niveau local, ni des perspectives claires de développement et d'aménagement de la région.

Dans le cas du Nord du Cameroun, c'est une société nationale cotonnière qui fournit une bonne part des appuis aux agriculteurs, mobilisant des financements extérieurs pour renforcer son action. Dans d'autres cas, une grande partie de l'accompagnement des populations rurales en difficulté est assuré, plus ou moins bien, à travers divers appuis et interventions extérieures. C'est le cas des interventions d'hydrauliques pastorales pour sécuriser les activités d'élevage des pasteurs du Tchad ; de même l'avenir des populations du sud du Niger est très lié à la qualité et à l'importance des appuis extérieurs dont elle bénéficie.

Plusieurs articles de ce numéro montrent que les sociétés rurales africaines se trouvent pris entre insécurité, résistance, résilience, adaptation, changement, innovations de tous ordres, interventions et appuis divers... L'adaptation et la résilience ayant leurs limites, certaines zones rurales sont en voie de marginalisation ; d'autres populations agricoles (ou plus souvent une partie d'entre elles), à force de s'adapter et de subir ou de conduire des changements de toutes natures, réalisent peu à peu de véritables mutations. On a donc l'impression que de plus en plus d'agriculteurs se trouvent à un carrefour entre la voie de l'insertion croissante dans les économies nationales, régionales et mondiales et celle de la marginalisation (*cf.* Devèze, 2004).

Ceci conduit à s'interroger sur les multiples évolutions possibles de ces agricultures selon les atouts dont elles disposent, les risques qui les menacent, les performances des filières qui leur apportent les ressources monétaires indispensables, les capacités individuelles et collectives qu'elles peuvent mobiliser... Une typologie serait utile pour caractériser la situation de ces diverses sociétés agraires, les facteurs régissant actuellement leurs évolutions et le degré de maîtrise de celles-ci par les divers acteurs, et en particulier les agriculteurs. Ceci aiderait à mieux appréhender comment ils sont touchés par les transitions en cours des économies et sociétés rurales.

Des transitions difficiles à maîtriser par les agriculteurs

Sur le plan historique, les AFP des pays développés ont évolué dans le cadre d'une transition d'un monde rural encore dominant au début du vingtième siècle en terme de population vers un monde urbain de plus en plus important. Cette transition d'une société à dominante rurale à une société à dominante urbaine se fera-t-elle de la même façon en Afrique, au même rythme, dans les mêmes conditions ? Le passage d'actifs du secteur agricole aux autres secteurs économiques, avec l'amélioration de la productivité agricole permettant de mieux rémunérer le travail et avec une migration de la main d'œuvre en excédent vers les autres secteurs, semble pour le moment encore peu fréquente en Afrique au sud du Sahara. Il faudra vraisemblablement beaucoup de temps pour réussir ce passage d'une société rurale en équilibre local à une société rurale en équilibre et synergie avec le monde urbain tant que les conditions ne sont pas réunies pour un développement rapide des secteurs secondaires et tertiaires.

Le débat sur la transition des économies rurales africaines a occupé une place importante dans les années 1970, au sein du réseau AMIRA qui réfléchissait à la transition entre économies précapitalistes et capitalistes, dans une logique de reproduction et d'accumulation du capital, d'où le risque de capture ou d'absorption par le capitalisme.

Cette réflexion se poursuit aujourd'hui sous d'autre forme au travers de débats sur la transition d'économies néo-patrimoniales (gangrenées par la corruption et le népotisme) vers des économies de marché transparentes et régulées.

Encadré 1 : L'impossible transposition de la transition des agricultures familiales européennes

Peut-on transposer le modèle européen d'après la seconde guerre mondiale, avec la transition réussie d'une agriculture familiale nombreuse à une agriculture plus entrepreneuriale à vocation exportatrice ? Peut-on transformer en une génération ces agricultures comme E. Pisani a contribué à le faire en France en s'appuyant sur une politique des marchés en lien avec la Politique Agricole Commune (PAC) et sur une politique des structures (remembrement, Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural, indemnité viagère de départ pour les agriculteurs âgés, etc.) favorisant l'amélioration des structures des exploitations familiales ?

La France et l'Europe ont pu arriver à l'autosuffisance alimentaire et à des surplus agricoles exportables à partir d'une situation de pénurie au lendemain de la deuxième guerre mondiale grâce au développement productiviste d'une agriculture sous très forte protection. La sécurité de l'approvisionnement du marché s'est réalisée à prix décroissants pour une population non agricole importante, à des prix aux producteurs juste rémunérateurs et pas trop fluctuants pour les produits alimentaires de base (céréales, lait, viande bovine). Ce succès n'aurait pas eu lieu sans la coopération, d'une couche de producteurs familiaux catholiques modernistes, mais politiquement conservateurs, acceptant un exode rural, un endettement massif pour augmenter les surfaces par travailleur et les rendements par hectare et par animal, un crédit agricole omniprésent et s'adaptant à la mise en place d'une grande distribution. En plus de la politique des structures, furent mis en place des soutiens financiers importants (subventions, prêts bonifiés) et des services de développement confiés à la profession agricole organisée.

Le système de régulation des prix revêtait une grande importance puisqu'il sécurisait une modernisation impliquant des investissements amortissables sur plusieurs années. La protection aux frontières servait d'amortisseur entre prix mondiaux et prix intérieurs. Les « restitutions » (soutien des prix) aux exportations n'étaient conçues que pour permettre d'écouler des surplus momentanés sur le marché mondial. Le passage de 5 millions à 500 000 exploitants en France a pu se faire sans traumatisme social, car l'industrie et les services ont absorbé les enfants d'agriculteurs quittant la terre. La croissance était suffisante pour rémunérer *a minima* les produits agricoles et alimentaires et dégager les ressources publiques destinées au soutien de l'agriculture. Ce modèle est en question aujourd'hui : trop coûteux, trop polluant, dégradant pour les paysages, trop favorable à une petite minorité d'entrepreneurs agricoles et offrant une alimentation de qualité encore discutable.

Ce type de transition n'est pas reproductible en Afrique pour de multiples raisons : la population rurale concernée est beaucoup plus nombreuse, moins formée, moins capable de se faire entendre ; les conditions actuelles des échanges extérieurs sont particulièrement défavorables (bas prix des produits tropicaux exportables, concurrence asiatique et latino-américaine, dépendance alimentaire, importance des échanges informels utilisant des opportunités économiques artificielles comme les taux de change, etc.) ; les perspectives pour les autres secteurs de l'économie sont moins porteuses, en l'absence d'un tissu industriel, et des infrastructures indispensables continuent de manquer; le tissu institutionnel (coopératives, assurance, crédit, recherche, etc.) est encore faible ; des politiques publiques sont plus difficiles à mettre en oeuvre ; les ressources budgétaires sont limitées ; etc..

Les sociétés et économies rurales africaines se trouvent confrontés à des transitions difficiles, en particulier dans les domaines suivants :

- passage d'une surexploitation des ressources naturelles vers une gestion plus conservatrice et améliorante dans la durée;
- augmentation progressive des exploitations agricoles familiales capables de se confronter à la modernité et à la sphère capitaliste ;
- prises de risque calculées du fait d'une sécurisation de l'environnement, d'où plus d'innovation, d'investissement, de recours à l'emprunt, de confiance pour s'organiser, etc. ;
- évolution du stade artisanal à des formes agro-industrielles relevant aussi de plus en plus du secteur tertiaire, en lien avec l'organisation de la distribution ;
- formalisation d'institutions informelles pour répondre à des règles officialisées (association de producteurs non reconnue devenant une coopérative enregistrée, unité familiale se transformant en une « entreprise » agricole disposant de titres fonciers, d'une comptabilités et de salariés enregistrés...).

En parallèle, divers changements en milieu rural peuvent être importants comme le passage d'une société à forte natalité à une société à natalité maîtrisée.

Dernier défi, l'inscription de ces transitions dans des politiques publiques cohérentes, fruit de compromis durables négociés par l'État avec les acteurs concernés.

Des politiques publiques reposant sur des compromis négociés

Les caractères originaux des agricultures familiales africaines exposés et les changements à conduire rappelés, reste à examiner les politiques publiques en mesure de les soutenir et de les valoriser dans un projet national et régional. Il s'agit de promouvoir un secteur générateur de revenus et de richesses, avec des hommes et femmes compétents et responsables exploitant de façon rationnelle et durable les ressources naturelles pour mettre sur le marché les produits de qualité indispensables.

Que doivent être ces politiques publiques africaines régissant le devenir des agricultures familiales paysannes ? Sont-elles praticables dans un contexte international peu favorable⁹ au PED ? Seront-elles crédibles vu les rapports de forces ? Les Etats disposent-ils d'une marge de manœuvre suffisante pour peser sur les évolutions en cours alors qu'ont été démantelé les instruments que constituaient les caisses de stabilisation, les subventions aux intrants, les sociétés régionales de développement, etc.(cf. A. Felix dans ce numéro), qu'ils ont perdu une partie de leur souveraineté politique (conditionnalités des bailleurs de fonds notamment) et que leur appareil bureaucratique mal payé est gangrené par la corruption ?

⁹ Fréquents marchés de surplus à bas prix, tendance à la baisse de cours du fait des gains de productivité, volatilité des cours, distorsions liés aux subventions du Nord, barrières non tarifaires.

Les réponses à ces questions varient d'un pays à l'autre, mais il faut constater qu'ils souffrent tous de nombreux handicaps,¹⁰ dont l'un des plus importants est la forte dépendance vis à vis de l'extérieur pour mobiliser les moyens financiers correspondants aux priorités retenues. Par ailleurs, face aux difficultés de leurs agricultures familiales, de nombreux responsables politiques ont tendance à mythifier les perspectives qu'offrirait l'implantation d'un secteur entrepreneurial (on parle beaucoup d' « *agrobusiness* » à l'Office du Niger au Mali, à Madagascar, au Burkina, au Sénégal, au Nigeria). Enfin les concertations pour l'élaboration de politiques agricoles entre des ministères de l'agriculture manquant de capacités humaines et une société civile peu habituée à participer à ce type d'exercice restent encore rares.

La question la plus difficile n'est pas en effet de sortir un document de politique agricole, mais d'obtenir un consensus sur celui-ci pour arriver ensuite à l'appliquer. Pour cela, il est important que les organisations paysannes participent à l'élaboration de ces politiques (cf. M.R. Mercoiret dans ce numéro). Durant les années 1990, elles se sont multipliées à la base et les dynamiques fédératives se sont renforcées. Ceci a contribué à accroître leur influence sur leur définition, même si leurs propositions sont diversement prises en compte selon les pays et les secteurs concernés. Les responsables de ces organisations, multipliant leurs échanges, ont aussi pris conscience de l'importance d'être présents dans le débat agricole au niveau régional et international.

Un certain nombre de thèmes de politique agricole sont actuellement défendus par les responsables de ces agricultures familiales. Un des plus forts est celui de la souveraineté alimentaire.

Encadré 2 : Sécurité et souveraineté alimentaires vues du Mali¹¹

La sécurité alimentaire est le fait pour un pays ou un groupe de pays de disposer en suffisance de nourriture en quantité et en qualité quelle que soit la provenance de cette nourriture. Ceci suppose la disponibilité physique des aliments, l'accès économique aux aliments de qualité qui peuvent ne pas correspondre à la volonté et aux choix des populations. La souveraineté alimentaire s'oppose à la priorité donnée aux exportations pour préserver la sécurité alimentaire des populations tout en échangeant avec d'autres régions des productions spécifiques. Elle désigne le droit que se donnent des populations, un Etat ou une union d'États à définir leur politique agricole et alimentaire sans tenter de déstabiliser les marchés intérieurs des autres pays par des exportations de produits alimentaires subventionnés et à bas prix (*dumping*). Elle implique par conséquent de tout mettre en œuvre pour développer la production agricole locale et/ou nationale pour nourrir la population du pays ; permettre l'accès des paysans les plus vulnérables aux facteurs de production (terre, eau, semences ou crédit) ; le droit des paysans à choisir de produire d'abord et avant tout ce qu'ils mangent ; le droit des consommateurs à pouvoir décider de ce qu'ils veulent consommer (habitudes et cultures alimentaires des peuples), le droit des États à protéger l'agriculture nationale et les paysans du pays des importations agricoles et alimentaires à bas prix ; permettre aux paysans de recevoir une rémunération honnête de leurs efforts de production. La souveraineté alimentaire est la prise de conscience qu'aucun pays ne devrait laisser le soin de la fourniture de son alimentation à un autre pays.

Par ailleurs, ces *leaders* militent pour maintenir les équilibres sociaux, en lien avec l'amélioration des conditions de vie à la campagne, et pour préserver l'environnement

¹⁰ Des atouts existent sur lesquels on peut s'appuyer, comme le développement du vivrier marchand, les savoirs et adaptations locales ou les organisations paysannes.

¹¹ http://www.penserpouragir.org/article.php3?id_article=110

grâce à une gestion durable des ressources naturelles. Enfin, ils réclament une augmentation des moyens financiers en faveur des agricultures familiales.

Conclusion

Qu'on le veuille ou non, il ne sera pas possible d'échapper à la question du devenir des zones rurales africaines. L'avenir africain dépend encore du sort de ses agricultures familiales pour l'emploi et la croissance comme pour la lutte contre la pauvreté. Si les processus involutifs actuels se généralisaient, on aurait une surexploitation des ressources naturelles et une émigration toujours plus importante de personnes non qualifiées vers les villes du Sud et du Nord. Une des meilleures réponses¹² n'est-elle pas de favoriser un développement agricole équilibré, permettant de générer un maximum d'emplois agricoles et para-agricoles, de préserver une cohésion familiale et sociale et d'améliorer la base productive ?

La réussite des transitions amorcées pour moderniser l'agriculture familiale africaine nécessite que celles-ci soient le fruit de compromis négociés entre les acteurs. Ceci suppose une amélioration de leurs capacités individuelles et collectives et l'instauration d'un climat de confiance favorisant la mise en oeuvre de choix ambitieux socialement et économiquement. D'où l'importance d'une sécurisation de l'environnement socio-économique et d'un appui cohérent pour la formation, l'information, le conseil technico-économique. Ceci suppose le renforcement des organisations paysannes aptes à rendre les services indispensables à leurs membres ou à mobiliser d'autres acteurs pour le faire et à négocier des contrats avec le privé et des politiques publiques pro-paysannes¹³.

Ces agricultures familiales africaines doivent relever des défis importants pour occuper la place qui leur revient : répondre à une demande alimentaire urbaine croissante, s'intégrer dans les échanges nationaux et internationaux, assurer des revenus et des emplois pour faire face à l'augmentation de la population, veiller aux conditions d'accumulation et de renouvellement des forces productives, favoriser l'installation des jeunes agriculteurs, maintenir des ressources naturelles malgré une extension des zones de production, sécuriser le foncier et améliorer les structures des exploitations. Leur avenir est lié à une triple culture du développement, celle de la résistance aux recettes technocratiques imposées et aux conformismes, celle de la régulation du libéralisme et celle, plus utopique, d'une vision de leur place primordiale dans la société (cf. De Foucauld, 2002). Ce dernier point repose sur la construction, entre organisations de producteurs et Etat, de politiques publiques cohérentes capable de mobiliser les énergies sur un projet partagé.

BIBLIOGRAPHIE :

ANCEY, G. (1979), *Niveaux de décision et fonctions des objectifs en milieu rural africain*, AMIRA (groupe de travail Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain), Paris, INSEE.

¹² Des infrastructures locales et des dépenses sociales peuvent améliorer la situation des populations, mais pas la changer durablement. Divers auteurs montrent cités dans la lettre des économistes de l'AFD de juin 2005 par JM Châteigner et M Raffinot montrent pour l'Afrique sub-saharienne que « les dépenses qui ont le plus d'impact sur la réduction de la pauvreté sont les dépenses dans le domaine de l'agriculture et à un moindre degré les dépenses d'éducation, de santé et d'infrastructures ».

¹³ L'Inde est en train d' « inventer le revenu rural garanti » (Le Monde Diplomatique de novembre 2005).

- BIERCHENK, T., J.-P. CHAUVEAU ET J.-P. OLIVIER DE SARDAN (2000), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, APAD-Karthala.
- BELIERES, J.-F., P.-M. BOSCH, G. FAURE, S. FOURNIER ET B. LOSCH (2002), *Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ?*, Paris, CIRAD.
- BONNET, B, MARTY, A, DEMANTE, MJ, (2005), *Hydraulique et sécurisation des systèmes pastoraux au Sahel*, IRAM
- BOSERUP E., (1970), *Women's Role in Economic Development*, New York, St. Martins Press
- BRYCESON D., (1999), «African rural labor, income diversification and livelihood approaches: A long-term development perspective». *Review of African Political Economy*, vol.26, n° 89, pp.171-189.
- BUISSON M., GUGLIEMI M., (1995), « Sécurité alimentaire et développement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest : Le modèle européen de politique agricole peut-il s'y appliquer? Questions pour un débat » Lyon, I.S.A.R.A.
- CHAUVEAU, JP, (2005), Les jeunes ruraux à la croisée des chemins, *Afrique contemporaine*, n°214, p.15-33.
- CHEDANNE P, 2005, La crise des politiques agricoles en Afrique, *Lettre des Economistes*, n°10, AFD
- COUTY P., (1996), « la production agricole en Afrique sub-saharienne : manière de voir et façons d'agir , l'agriculture africaine en réserve », pp.113-128 et 137-147, *in* : Couty P., *les apparences intelligibles, une expérience africaine*, Paris, Arguments.
- COURADE, G., ET BRUNEAU M., (1985) « Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers-Monde », *Cahiers ORSTOM, sér. Sciences Humaines*, vol.XIX, n°1, pp.59-92.
- COURADE, G., (1991) « Le projet, à la recherche de la productivité de la terre », pp.192-199 *in* Le Bris E., E. Le Roy et P. Mathieu, *L'appropriation de la terre en Afrique noire: manuel d'analyse de décision et de gestion foncières*, Paris, Karthala.
- COURADE, G., (1994), *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, 410p.
- COURADE, G., (1998) « Ajustement structurel et ouverture des marchés: moins de pénuries, mais de nouveaux risques alimentaires », *Canadian Journal of Development Studies*, vol. XIV, special issue, pp.123-139.
- COURADE, G., (1999), « Les paysanneries du Sud et la libéralisation des échanges », pp. 61-75 *in* HAUBERT M., (éd), *L'avenir des paysans, les mutations des agricultures familiales dans les pays du Sud*, Paris, PUF.
- COURADE, G., (dir.), (2000), *Le désarroi camerounais : l'épreuve de l'économie-monde*, Paris, Karthala.
- COURADE, G., ET CH.-E. DE SUREMAIN (2000), « Inégalités, vulnérabilités et résilience : les voies étroites d'un nouveau contrat social en Afrique subsaharienne »,

- pp.119-134, *in* Winter G. (coord.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique: pluralité des normes et jeu d'acteurs*, Paris, Karthala.
- DEVEZE, J.-C. (1996), *Le Réveil des campagnes africaines*, Paris, Karthala.
- DEVEZE, J.-C. (2004), Les agricultures familiales entre survie et mutations, *Afrique contemporaine*, n°210, p.157-170.
- DIXON, J. ET A. GULLIVER EN COLL AVEC D. GIBBON (2001), *Farming Systems and Poverty : Improving Farmers' Livelihoods in a Changing World*. Rome, Washington, FAO et Banque mondiale.
- DUFUMIER, M., (2004), *Agricultures et paysanneries des Tiers mondes*, Paris, Karthala.
- DUMONT, R. (1962), *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Le Seuil.
- Grain de sel*, n° 23, juin 2003, dossier « Agricultures familiales, de qui et de quoi on parle ? »
- EGZIABHER, A.G., LEE-SMITH, D., MAXWELL, D.G., MEMON, P.A., MOUGEOT, L.J.A, ET CAMILLUS J. SAWIO, (1995), *Faire campagne en ville : L'agriculture urbaine en Afrique de l'Est*, Ottawa, CRDI.
- DE FOUCAULD , JB, 2002, *Les trois cultures du développement humain*, Odile Jacob
- FREUD E.H., ET AL. (1993), « Éléments de réflexion sur la stratégie proposée par la Banque mondiale », pp. 47-62, *in* : *Quelles stratégies pour les agricultures en Afrique subsaharienne ?* Paris, CIRAD, Notes et Documents n° 16.
- GRIFFON M., (1993), « L'avenir du développement rural en Afrique subsaharienne ». pp. 9-18 *in* : *Quelles stratégies pour les agricultures en Afrique subsaharienne ?*. Paris, CIRAD, Notes et Documents n° 16.
- HAUBERT M., (1998), *L'avenir des paysans. Les mutations des agricultures familiales dans les pays du Sud*. Paris, PUF-IEDES.
- JACOB J.P., ET PH. LAVIGNE DELVILLE (1994), *Les associations paysannes en Afrique : organisation et dynamiques*, Paris, Karthala, 307 p.
- JOUBE P., (2004), « La croissance démographique, frein ou opportunité pour une intensification agricole durable en Afrique subsaharienne ? Transition agraire et résilience des sociétés rurales », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°52, pp.101-106.
- LIPTON, M., (1968), "The theory of the Optimising Peasant", *Journal of Development Studies*, 4 (3), pp. 327-351.
- MAZOYER, M. , L. ROUDART (1997), *Histoire des agricultures du monde*, Paris, Le Seuil.
- MINISTERE FRANÇAIS DE LA COOPERATION, (2002) *Mémento de l'agronome*, Paris, MAE-CIRAD-GRET, 1 691p.

OLANREWAJU B. SMITH, MOUSTIER P., MOUGEOT L.-A., ET ABDOU FALL, ED, (2004) *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone : Enjeux, concepts et méthodes* Ottawa, Paris, Crdi- Cirad.

REIJNTJES, C. HAVERKORT ET B. WATERS-BAYER, (1995), *Une agriculture pour demain: introduction à une agriculture durable avec peu d'intrants externes*, Paris, Karthala, 473p.

SCHLIPPE DE P., (1986), *Ecocultures d'Afrique*, Paris, l'Harmattan.

TCHAYANOV, A., (1990), *L'organisation de l'économie paysanne*. Paris, Librairie du Regard, (1926).

TOULMIN, C. ET B. GUEYE, (2003), *Transformations in West African agriculture and the role of family farms*, Paris, Club du Sahel/OCDE, (http://www.sahel-club.org/doc/agri_doc_1.pdf).

ADRESSES ELECTRONIQUES

D. Bryceson sur la diversification des sources de revenus et la transformation des villages dans 7 pays africains (Afrique du Sud, Congo, Éthiopie, Malawi, Nigeria, Tanzanie, Zimbabwe). <http://www.odi.org.uk/nrp/52.html> (2000, "Rural Africa at the crossroads : livelihood practises and policies", *Natural resources perspective*, n° 52).

<http://www.inter-reseaux.org/publications/graindesel/gds23/GDS23couv.htm#D>(Inter-Réseaux développement rural) ;

<http://www.ictsd.org/africodev/dialogue/2005-03-09-10/pdf/Bara.pdf> (Gueye B., L'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest, concepts et enjeux actuels) ;

http://www.aec.msu.edu/agecon/fs2/inputs/documents/219sistemas_paper.pdf (Vingt ans de réforme à l'Office du Niger)

<http://www.ifad.org/poverty/region/pn/nena.pdf> (Fida, 2001, Pauvreté rurale Afrique du nord, corne Afrique Moyen Orient, 2001)

http://www.ifad.org/poverty/region/pf/PFfre_part1.pdf (Fida, 2001, Pauvreté rurale Afrique orientale et australe)

<http://www.ifad.org/poverty/french/ch2.pdf> (Fida, 2001, les ruraux pauvres) ;

http://www.agridoc.com/resdoc/revuethem/pdf/revue_6/Zoundi.pdf (Défis pour l'agriculture subsaharienne) ;

<http://www.oecd.org/dataoecd/55/15/35324551.pdf> (Économie familiale et innovation agricole en Afrique de l'Ouest) ;